



BULLETIN OFFICIEL

SAISON 2022 - 2023

BO du 03 Novembre 2022

[Abonnez-vous au BO](#)



LIGUE AURA RUGBY



SOMMAIRE

LiGUE AURA.....4

Assemblée Générale Financière 4

Infos Communication - Rappel 4

INFORMATIONs ADMINISTRATIONs5

Rappels Administratifs sur : 5

Sondage Digital..... 6

Infos COVID 7

Formation PSCI 7

INFORMATIONs SPORTIVes8

Appel à candidature..... 8

Labellisation EDR..... 8

Compétitions Jeunes..... 9

INFORMATIONs GÉNÉRALes 10

Gazette Juridique – Deuxième édition..... 10

Services Civiques 11

Tableau EDR 22/23 validé par la Ligue AuRA..... 13

BO des Officiels de Match : 13

Gazettes Juridiques 13

Newsletter Rugby Social Club..... 13

AGENDA INSTITUTIONNEL..... 14

NOS PARTENAIRES..... 15

LIGUE AURA

Assemblée Générale Financière



L'AG Financière de la Ligue AuRA aura lieu le 10 décembre à Chaponnay.

Infos Communication - Rappel

L'équipe communication est à votre service pour la mise en avant des actions et des projets en cours dans vos structures... que vous soyez élu(e) au sein d'un club, d'un comité départemental ou de la Ligue, n'hésitez pas à nous contacter !

Si vous souhaitez apparaître dans le BO, la newsletter ou sur les réseaux sociaux et le site Internet de la Ligue AuRA de Rugby, merci d'adresser vos demandes à l'adresse suivante :

communication@ligueaura-ffr.fr !

L'engagement est l'une des valeurs du rugby, aidez-nous à la faire briller.

TOMBOLA
LIGUE AuRA RUGBY
2022
2023

LES LOTS A GAGNER

- UNE VOITURE • VOYAGES CAPITALE
- WEEK END AU SKI • SÉJOUR RUGBY PARIS
- BAPTÊME EN MONTGOLFIÈRE
- MAILLOT XV DE FRANCE

ET PLEIN D'AUTRES !!!

Logos: rugby AUVERGNE RHÔNE - ALPES, LA PLAGNE, d'Auvergne, BLACK SHEEP, CARS FAURE

INFORMATIONs

ADMINISTRATIVES

Rappels Administratifs sur :



- Les dates butoirs concernant la délivrance des autorisations d'évoluer dans une seconde association.
- Le nombre maximum d'autorisations pouvant être accordées par classe d'âge, prévu par l'article 223 des Règlements Généraux.

S'agissant des délais pour solliciter une demande d'autorisation d'évoluer dans une seconde association, l'article correspondant a été modifié et prévoit désormais que la demande d'autorisation doit être initiée dans OVAL-E au plus tard :

- ✚ Pour le rugby compétition :
 - Le 31 mars 2023 pour les joueurs sous convention de formation homologuée
 - Le 31 décembre 2022 pour tous les autres joueurs
- ✚ Pour le rugby éducatif :
 - Le 31 janvier 2023

S'agissant du nombre maximum de joueurs et joueuses pouvant bénéficier d'une telle autorisation :

- ✚ Pour le RUGBY COMPETITION : il n'y a aucun changement, puisqu'une même association ne peut pas accueillir plus de 5 joueurs ou 5 joueuses au sein d'une même classe d'âge.
- ✚ Pour le rugby EDUCATIF : l'article 223-4 dispose dorénavant que « *En tant que seconde association, un même club ne peut pas accueillir plus de 10 licenciés (tous sexes confondus) appartenant aux classes d'âges « Ecole de rugby – Rugby éducatif » et bénéficiant d'une autorisation au titre du présent article* ».

Exemple 1 :

Le club A accueille :

- 3 joueurs du club B relevant de la classe d'âge « moins de 14 ans » ;
- 2 joueuses du club C relevant de la d'âge « moins de 12 ans » ;
- 5 joueurs de la classe d'âge « moins de 14 ans ».

Il aura donc sollicité ses 10 autorisations pour le rugby éducatif. Pour le rugby EDUCATIF, il est également prévu qu'« un même club ne peut pas avoir plus de 10 de ses licenciés (tous sexes confondus) bénéficiant d'une autorisation ».

Exemple 2 :

Le club A peut autoriser au maximum :

- 3 de ses joueurs relevant de la classe d'âge « moins de 14 ans » à évoluer avec le club B
- 2 de ses joueuses relevant de la d'âge « moins de 12 ans » à évoluer avec le club C
- 1 de ses joueurs de la classe d'âge « moins de 14 ans » à évoluer avec le club D
- 4 de ses joueuses relevant de la classe d'âge « moins de 15 ans » à évoluer avec le club E.6

Il aura donc autorisé au maximum 10 de ses joueurs et joueuses « école de rugby » à bénéficier d'autorisations.

La FFR dispose que « l'autorisation de pratiquer le rugby dans une seconde association est valable uniquement pour la durée de la saison en cours ». A ce titre, une telle autorisation, une fois délivrée, ne peut pas être retirée par la FFR

Sondage Digital

Projet Digitalisation - Sondage

L'exploitation de données, les outils numériques, les réseaux, les applications, l'ensemble de ces éléments sont devenus courants dans nos vies professionnelles et personnelles. Le monde associatif et le sport amateur n'ont pas encore pris ce virage, alors que certaines de ces évolutions, pourraient sans doute simplifier d'avantage la vie des clubs et des licenciés.

Aussi, dans la continuité de la concertation réalisée mi 2021 pour le programme Héritage 2023, et dans une volonté continue que les clubs et parties prenantes du Rugby soient au cœur des réflexions, la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Rugby souhaite réaliser un sondage sur leurs perceptions, attentes et besoins, pour alimenter les réflexions et définir un projet Digitalisation.

L'objectif est d'associer l'ensemble des acteurs pour l'expression de leur point de vue s'agissant des données numériques, DATA, et de la digitalisation plus largement. Aussi nous vous demandons de bien vouloir répondre au présent sondage d'ici le 20 novembre 2022. Vos retours nous permettront d'enrichir la réflexion, de déterminer les orientations et actions à conduire au regard de vos enjeux, attentes, des opportunités et des moyens pour les mettre en œuvre.

Le questionnaire est composé de 3 parties, une première partie sur des sujets déterminés pour lesquels nous sollicitons votre point de vue en termes de besoin et d'opportunité. Une 2ème partie où nous sollicitons votre avis sur des suggestions sur des axes à développer, des recommandations sur des actions à conduire. Une dernière partie où nous vous demandons de hiérarchiser et classer les 4 sujets qui vous semblent importants à traiter en priorité.

Merci par avance pour votre contribution,

REPONDRE AU SONDAGE : <https://forms.office.com/r/vumutz21K1>

Commission système d'information

Infos COVID

Rappel des procédures en cas d'existence des cas COVID avérés + cas contact enregistrés au sein des effectifs des Clubs.

- Procédure de gestion des cas avérés :
 - Isolement pendant 7 j + test PCR (en laboratoire) ou antigénique (en pharmacie) ou autotest à J+2 - si pas de symptômes "lourds" (absence de fièvre et de difficulté respiratoire) → fin de l'isolement au bout de 5 j suite à test PCR ou antigénique
 - Respect des gestes barrière pendant les 7 j suivants
 - Identification des personnes contact au cours des 3-5 j précédents la déclaration d'un cas COVID avéré
- Procédure de gestion des cas contact :
 - Personnes à jour de leur parcours vaccinal : elles continuent à pratiquer le rugby avec test PCR ou antigénique ou autotest effectué à J+2 - si négatif → OK & si positif → isolement pendant 7 j et processus identique à cas avéré)
 - Personnes non vaccinées : isolement et test PCR ou antigénique ou autotest à J+2
- Pas de report de rencontre en cas d'effectif impacté par le COVID → enregistrement d'un forfait
- Renseigner et adresser le Formulaire de déclaration COVID à covid.aura@ligueaura-ffr.fr

Formulaire Unique COVID : [LIEN](#)

Formation PSC1

Vous le savez, le PSC1 est obligatoire pour valider un diplôme fédéral ou d'état. Bien que pour l'instant il n'ait pas besoin d'être renouvelé sur la qualité EDU Technicien, il est cependant OBLIGATOIRE de posséder un PSC1 daté de moins de 5 ans pour bénéficier de la qualité de SOI soigneur.

Le CDOS du Puy de Dôme propose deux sessions de formation aux premiers Secours.

- Samedi 05 novembre : 09h00 à 17h00 (65€)
- Samedi 10 décembre : 09h00 à 17h00 (65€)

Toutes les séances proposées se déroulent dans les locaux du C.D.O.S. 63, au Centre d'Affaires Auvergne - 15 bis rue du Pré la Reine 63000 Clermont-Ferrand.

Les formations du C.D.O.S du Puy-de-Dôme sont accessibles à tous (dirigeants, bénévoles, salariés...) Téléchargez la fiche inscription ci-dessous, retournez celle-ci complétée et accompagnée du règlement au C.D.O.S. 63.

Un mail de confirmation est obligatoirement envoyé quelques jours avant la date prévue de la formation.

Fiche d'inscription : [LIEN](#)

INFORMATIONs SPORTIVES

Appels à candidatures

Candidatures Finales :

La Ligue Auvergne Rhône-Alpes recherche des structures souhaitant organiser les finales suivantes :

- Finales MO Séniors du secteur Nord - 08 avril 2022 : 6 finales
- Finales MO Jeunes Tous secteurs - 27 mai 2023 : 4 à 6 finales.
- Finales Féminines - 27 mai 2023 : 2 finales.
- Finale AuRA jeunes : 17 juin 2023 : 4 à 6 finales

Un cahier des charges complet, selon les événements, est en cours de rédaction et sera transmis aux clubs intéressés.

Labellisation EDR

La labellisation a pour objectif de valoriser les clubs à hauteur de leur engagement dans l'accueil des jeunes joueurs, leur formation et le développement de la structure.

EDR labellisée, liste mise à jour en octobre 2022 : [LIEN](#)

Le calendrier :

Le calendrier des demandes de labellisation pour prétendre à un label au 1er juillet 2023 est le suivant :

- **Avant le 30 avril 2023** : dépôt du dossier au comité départemental
- **Avant le 15 mai 2023** : évaluation du dossier par le comité départemental et visite d'évaluation par la commission école de rugby départementale. Validation du dossier par le comité départemental. Le dossier est ensuite transmis complet à la Ligue par mail.
- **Avant le 31 mai 2023** : validation du dossier la Ligue, le dossier est transmis par la ligue à la FFR
- **Fin juin 2023** : validation et attribution du label par la FFR
- **A partir du 1er juillet 2023** : début de la labellisation et envoi des kits de valorisation de la labellisation

Il s'agit de dates limites, si les dossiers sont finalisés avant, ils peuvent être envoyés en amont. **Tout dossier reçu hors délai ou incomplet ne sera pas traité**

Campagne de labellisation 2022/2023 :

Les écoles de rugby labellisées le 1er juillet 2021 doivent effectuer cette saison une visite de contrôle des 2 ans.

Les écoles de rugby labellisées le 1er juillet 2019 doivent effectuer cette saison une demande de renouvellement de label.

- Guide de labellisation : [LIEN](#)
- Grille d'évaluation : [LIEN](#)
- Contrôle des deux ans : [LIEN](#)

Les responsables LABELLISATION départementaux et de la Ligue AuRA se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Jean-Jacques DIDIER
Commission LABELLISATION Ligue AuRA

Compétitions Jeunes

Conformément à l'article 320 des Règlements Généraux de la FFR, nous avons le plaisir de vous inviter pour la saison 2022-2023, à participer à la phase de qualification des compétitions jeunes de la Ligue AuRA.

Le championnat débutera le **samedi 12 novembre 2022**.

- Le gestionnaire des compétitions jeunes M16 de la Ligue Auvergne Rhône Alpes est Monsieur Pierre MALINVERNI : pmalinverni26@gmail.com / 06 23 15 66 14.
- Le gestionnaire des compétitions jeunes M19 est Monsieur Bernard DIMIER : dimier.bernard@orange.fr / 06 77 13 91 20.

Dans chaque Maison Ovale un référent de la Commission des Epreuves Jeunes est à votre écoute.

- MO Guilhaud Granges : Pierre MALINVERNI pmalinverni26@gmail.com / 06 23 15 66 14.
- MO Chaponnay : Bernard DIMIER dimier.bernard@orange.fr / 06 77 13 91 20.
- MO Clermont Ferrand : Céline LACOTE celinelacote@yahoo.fr / 06 74 53 93 34.
- MO Montbonnot : Yvette PERROT : yvetteperrot@wanadoo.fr / 06 87 29 08 97.

La gestion générale des compétitions jeunes Ligue AuRA est dévolue à la Maison de l'Ovalie de Clermont Ferrand.

Réunion du **Samedi 05 Novembre** à Chaponnay :

Réunion en présentiel obligatoire, de présentation de la compétition jeunes **Régionale 1 à XV** à destination des clubs rattachés aux MO de Chaponnay, Montbonnot et Guilhaud Granges.

Les enjeux pour la Ligue AuRA : ASSAINIR LE CLIMAT AUTOUR DES COMPETITIONS JEUNES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Gazette Juridique – Deuxième édition



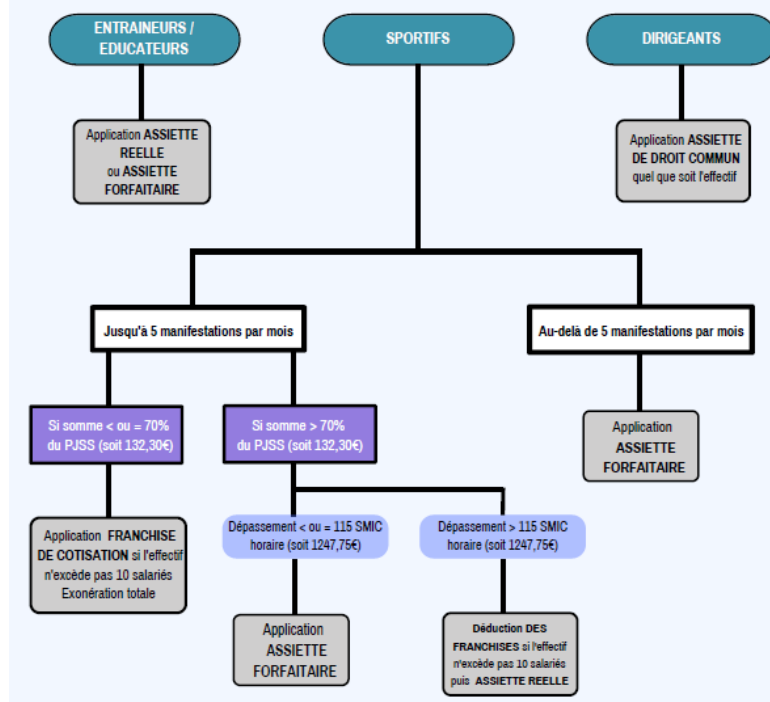
INDEMNISER UN JOUEUR OU UN ENTRAÎNEUR : PALLIER LES RÉMUNÉRATIONS MASQUÉES



"L'amateurisme marron" est le terme utilisé, au XXème siècle, pour désigner "la rémunération illégale versée à un sportif officiellement amateur".

Un arrêté (1) et plusieurs circulaires proposent la mise en œuvre d'un régime de faveur vis à vis du mouvement sportif afin d'opérer

RÉSUMÉ DES DEUX DISPOSITIFS



Services Civiques

Il reste quelques places disponibles pour les services civiques pour l'année en cours.

Attention : Pour un démarrage au 1^{er} décembre, les demandes doivent parvenir à Sandrine BATIFOULIER DUBOIS par mail **avant le mardi 15/11** : sandrine.batifoulier-dubois@ligueaura-ffr.fr

Rappel : Le Service Civique est l'engagement d'un jeune pour accomplir une mission d'intérêt général auprès d'une structure à but non lucratif, ou de personnes morales de droit public, en France ou à l'étranger.

- Pour les jeunes de 16 à 25 ans
- Missions de 6 mois minimum et 8 mois maximum
- 24h hebdomadaires minimum
- Engagement au 1^{er} de chaque mois d'août 2022 à Mars 2023

Monter un dossier : [LIEN](#)

Missions Service Civique à la Ligue AuRA



Structure de rattachement : Ligue AuRA RUGBY via l'agrément FFR (Fédération Française de Rugby)

Gratification : 489,59 € versé par l'ASP (Etat) + 111,35 € versés par la Ligue AuRA

Age : de 16 à 25 ans

Type de contrat : Mission de Service civique de 8 mois

Niveau de formation : aucune exigence.

Date de début de la mission : 1^{er} décembre 2022

Date de fin de la mission : 31 juillet 2023

Coordonnées :

Sandrine BATIFOULIER DUBOIS

sandrine.batifoulier-dubois@ligueaura-ffr.fr

Tel : 04 73 26 23 13

Mission n°1 : Favoriser l'accès à la pratique du rugby auprès du public féminin (PRATIQUE FÉMININE)

- ✓ Développer le rugby féminin rugby à X principalement mais aussi à 5 et à 7 ;
- ✓ Proposer des actions innovantes pour promouvoir le rugby au féminin ;
- ✓ Proposer des événements sportifs originaux mobilisant un public féminin en lien avec les événements organisés par la Ligue ;
- ✓ Identifier des partenaires et créer des relations ;
- ✓ Créer des outils de promotion et diffusion ;
- ✓ Evaluer l'action mise en place (quantitatif et qualitatif) ;
- ✓ Participer à la recherche de leviers permettant aux filles / femmes de prendre des responsabilités au sein du club.

Compétences/aptitudes :

- La connaissance de l'environnement, une formation rugbystique et une expérience terrain sont des atouts
- Savoir écouter, évaluer, dialoguer, négocier, adapter et s'adapter

- Maîtriser les outils informatiques (World, Excel, Power Point)
- Faire preuve de détermination et de disponibilité, être dynamique et enthousiaste, avoir un bon relationnel.
- Travailler en équipe tout en étant autonome et rigoureux

Conditions de la mission :

Durée hebdomadaire : 24 heures.

Localisation du poste : **Maison de l'Ovalie de Clermont Fd** - 131 rue Verlaine 63100 Clermont Ferrand

Mission n°2 : **Promouvoir la pratique du Rugby, comme facteur de bien-être et de santé**

- ✓ Sensibiliser les acteurs du club de rugby (bénévoles, adhérents et professionnels) à la pratique d'une activité physique régulière et à une alimentation équilibrée ;
- ✓ Proposer des actions innovantes pour sensibiliser autour de thématiques liées à la santé : alimentation, hydratation, sommeil, addictions, MST, écrans, affections longue durée ;
- ✓ Proposer des événements sportifs originaux mobilisant un public sédentaire en lien avec la Coupe du Monde 2023 en France ;
- ✓ Proposer des actions innovantes de sensibilisation aux bienfaits de la pratique du Rugby à 5 comme pratique loisir sans risques pour lutter contre la sédentarité ;
- ✓ Identifier des partenaires (publics ou privés) et créer des relations ;
- ✓ Evaluer l'action mise en place (quantitatif et qualitatif) ;

Mission n°3 : **Rendre accessible le rugby aux personnes en situation de handicap :**

- ✓ Sensibiliser les acteurs du club de rugby (bénévoles, adhérents et professionnels) à l'intégration de personnes en situation de handicap ;
- ✓ Proposer des actions transversales personnes valides/personnes en situation de handicap pour créer du lien, favoriser la mixité et une identité club commune ;
- ✓ Proposer des événements sportifs originaux mobilisant un public en situation de handicap en lien avec la Coupe du Monde 2023 ;
- ✓ Identifier des partenaires (publics ou privés) et créer des relations ;
- ✓ Evaluer l'action mise en place (quantitatif et qualitatif) ;
- ✓ Créer des outils de promotion ;

Compétences/aptitudes :

- La connaissance de l'environnement, une formation rugbystique et une expérience terrain sont des atouts
- Maîtriser les outils informatiques (World, Excel, Power Point)
- Travailler en équipe tout en étant autonome et rigoureux

Conditions de la mission :

Durée hebdomadaire : 24 heures.

Localisation du poste : **Maison de l'Ovalie de Clermont Fd** - 131 rue Verlaine 63100 Clermont Ferrand
Ou **Maison de l'Ovalie de Chaponnay** - 380, Rue des Frères Voisin, ZAC du Chapotin, 69970 CHAPONNAY

Les activités s'effectuent au sein de la Maison de l'Ovalie de Clermont Ferrand ou de Chaponnay et nécessite de s'impliquer auprès des bénévoles, des institutions (écoles, collèges, lycées) ; ces missions nécessitent de participer à des réunions et des actions avec ce réseau.

Celles-ci peuvent se dérouler en soirée, en semaine mais aussi le week-end.

Des déplacements sont possibles donc le permis de conduire est nécessaire.
Les frais seront pris en charge / remboursés.

Tableau EDR 22/23 validé par la Ligue AuRA

Consultation en ligne : [LIEN](#)

BO des Officiels de Match :

<https://ligueaura.ffr.fr/s-engager/arbitrer/bulletin-offdematch>

Gazettes Juridiques

https://ligueaura.ffr.fr/ligue/publications_officielles/gazette-juridique

Newsletter Rugby Social Club

<https://ligueaura.ffr.fr/rugby-social-club/newsletter-rsc>

AGenda INSTITUTIONNEL

- ✚ Vendredi 04 novembre : Réunion Lutte contre les violences – Chaponnay
- ✚ Samedi 05 novembre : Réunion JEUNES Régionale 1 secteurs EST NORD SUD – Chaponnay
- ✚ Samedi 05 et Dimanche 06 novembre : France 2023 Rugby Tour – Aurillac (15)
- ✚ Lundi 07 et Mardi 08 novembre : France 2023 Rugby Tour – Clermont-Ferrand (63)
- ✚ Samedi 12 et Dimanche 13 novembre : Phases Finales Amicale Tournoi des 6 Nations – Rueil Malmaison
- ✚ Vendredi 18 novembre : Réunion Arbitres Zone Nord
- ✚ Samedi 19 novembre : Challenge Féminin M15 & M18
- ✚ Jeudi 24 et vendredi 25 novembre : ETR Rugby & Hand Auvergne Rhône-Alpes
- ✚ Vendredi 25 au Dimanche 27 novembre : Stage Générations Bleues Féminines M18
- ✚ Lundi 05 décembre : Journée Nationale du Bénévolat
- ✚ Samedi 10 décembre : Assemblée Générale Financière de la Ligue AuRA

NOS PARTENAIRES



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

CARS FAURE



LA PLAGNE
Paradiski



CARS FAURE

